

Image not found or type unknown



Succésion maison sur terrain en usufruit

Par **bea30126**, le **09/02/2015** à **15:19**

bjr suite au décès de maman nous avons eu la succession.lors de celle ci nous avons discuté du chalet (résidence principale de mes parents)qui n apparaît nulle part sur l acte car a cette période ma grand mère avait l usufruit du terrain sur lequel il est érigé et dont en est l héritier par succession(discussion faite devant le notaire) . quelque mois après ma g mère a levée l usufruit.Mon frère et moi voudrions savoir ce qu il advient de ce chalet : est t il en totalité a notre père? et si non que doit on faire pr régulariser la chose car il parle de le vendre!!!! par avance merci de votre réponse cdt